

# Résidence d'écriture sur le Huis Clos

Association Plan Libre / Orléans (45)

Une fois par an, Plan Libre accueille 6 à 8 auteurs sur l'écriture d'un court métrage de fiction en huis clos. Cette résidence s'adresse principalement à des auteurs émergents n'ayant pas réalisé plus de deux courts métrages dans des conditions professionnelles et à des auteurs d'autres disciplines artistiques souhaitant s'exprimer sur le médium cinéma.

Les projets doivent présenter des propositions esthétiques singulières, des réflexions ou des points de vue critiques sur le monde, notamment sous des angles philosophiques ou sociologiques.

Afin de multiplier les chances que ces projets en écriture puissent être réalisés, les projets sont aussi sélectionnés en fonction du peu de moyens qu'ils mobiliseront potentiellement en production.

## Pourquoi le huis clos ?

D'abord, parce que les limites qui le caractérisent, qui ne sont pas toujours liées à des espaces physiques, "obligent" à un travail rigoureux sur la psychologie des personnages, sur leurs enjeux et ceux du film, mais aussi sur une réalisation qui ne permet pas autant d'artifices que sur un film "ouvert". Cette restriction favorise donc la réflexion de l'auteur et du réalisateur sur la manière dont ils peuvent développer de la singularité à l'intérieur de contraintes d'espaces, de mouvement et souvent de temps. Il est aussi souvent question de penser le lieu comme un élément primordial de la mise en scène, chargé de symbolique, et plus comme un simple décor.

Ensuite, le huis clos est généralement plus simple à produire que des films "ouverts". Le décor unique (ou presque), l'unité de personnages, les espaces confinés permettent généralement des tournages plus légers, moins gourmands en industrie ou en moyens humains. Quand il s'agit de court métrage en huis clos, c'est une double souplesse, de format et de dispositif, qui permet à des auteurs en devenir de s'exprimer sans mobiliser de moyens trop importants. Ce qui n'empêche bien sûr pas à des auteurs expérimentés de solliciter aussi cette double souplesse, parfois même comme exercice de style entre deux projets "lourds".

Enfin et pour des raisons clairement cinéphiliques, ce sous-genre à part entière a montré qu'il pouvait donner lieu à des chefs d'oeuvres qui ont été portés par nombre de cinéastes reconnus et sur des genres totalement différents : **Alfred Hitchcock** (*Fenêtre sur cour*, *La corde*, etc.) ; **Stanley Kubrick** (*Shining*, *2001 l'odyssée de l'espace*) ; **Roman Polanski** (*Rosemary's baby*, *Le locataire*, *la vénus à la fourrure*, etc.) **Michael Haneke** (*Amour*) ; **Sidney Lumet** (*12 hommes en colère*) ; **John Carpenter** (*The thing*) ; **Wes Anderson** (*A bord du darjeeling limited*) ; **Jean-Luc Godard** (*La chinoise*) ; **Cédric Klapisch** (*Un air de famille*) ; **Francis Veber** (*Le diner de cons*) ; **Thomas Vinterberg** (*Festen*) ; **Jim Jarmusch** (*Night on earth*) ; **Eric Rohmer** (*Ma nuit chez Maud*) ; **David Fincher** (*Panic room*, *Alien 3*) et bien évidemment sur formats courts comme **Sam Karmann** et son film *Omnibus*, oscarisé en 1992.

### Contact :

**David Da Costa**  
Référént Résidences

06 32 09 59 18

planlibre@live.fr

**Plan Libre**  
association (loi 1901)  
108 rue de Bourgogne  
45 000 Orléans  
[www.planlibrecreations.fr](http://www.planlibrecreations.fr)  
SIRET : 510 486 418 000 47  
APE 5911C



## FONCTIONNEMENT

Cette résidence d'écriture permet aux auteurs d'entamer ou de finaliser un projet de court métrage de fiction en huis clos (écriture ou ré-écriture). Elle fonctionne sur la base d'échanges collectifs directs ou à distance sur les différents projets des auteurs, entre eux. Elle est donc conditionnée à un désir de travail collectif d'auteurs prêts à recevoir les critiques des autres autant qu'ils sont en mesure d'en formuler eux mêmes, dans une logique d'ouverture et d'entraide.

Elle est augmentée **d'intervention de professionnels** (scénaristes, réalisateurs, producteurs), **d'accès à des ressources de l'association** (ouvrages sur le cinéma, scénariothèque, médiathèques de l'agglomération, etc.) et de **participation de lecteurs** selon les thématiques des films en écriture (chercheurs, spécialistes, cinéphiles, etc.).

Celle-ci est articulée entre des échanges à distance et 6 journées minimum de regroupement dans les locaux de l'association à différentes phases d'écriture.

## DURÉE

**4 mois** incluant **6 jours** minimum de présence collective\*.

## COÛT ET FINANCEMENT

Frais de résidence : gratuits

Bourse d'écriture : non

Hébergement : non

Restauration : déjeuners pris en charge sur les six jours de regroupement

Transport : prise en charge possible et partielle selon les années

## BÉNÉFICIAIRES

- Être majeur et résider en France  
(Si l'auteur souhaite avoir accès aux bureaux de l'association de façon plus assidue, il lui est fortement conseillé d'avoir un pied-à-terre à Orléans ou dans son agglomération).
- Justifier d'une expérience significative dans l'écriture (cinéma, audiovisuel, théâtre, littérature, etc.) et/ou avoir bénéficié d'une formation artistique\*\* ;

## SÉLECTION / ÉLÉMENTS À FOURNIR

La sélection se fait sur candidature spontanée toute l'année. Les choix sont arrêtés 1 mois avant le début de la résidence.

Les documents à fournir sont :

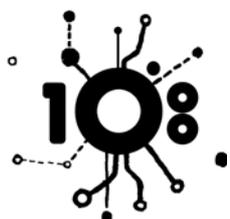
- Une première version de scénario avec note d'intention **OU** un synopsis long (2 pages) complété d'une note d'intention et de tous éléments jugés utiles pour la compréhension des intentions de l'auteur ;
- Un CV et/ou une filmographie.
- Une note de l'auteur présentant son parcours et son désir de faire du cinéma ;
- Une note du producteur si celui-ci a déjà acquis les droits du film.

*\* Les jours de présence collective seront définis avec les auteurs. Le temps de résidence peut être partagé avec tout collaborateur associé au projet.*

*\*\* Engagée dans l'émergence de nouveaux auteurs, l'association pourra accueillir un à deux auteurs en devenant ne répondant pas aux critères de professionnalisation mais dont les projets révèlent une singularité et un travail de recherche approfondi ; ceux-ci devront tout de même avoir déjà été impliqués dans une ou des créations artistiques.*

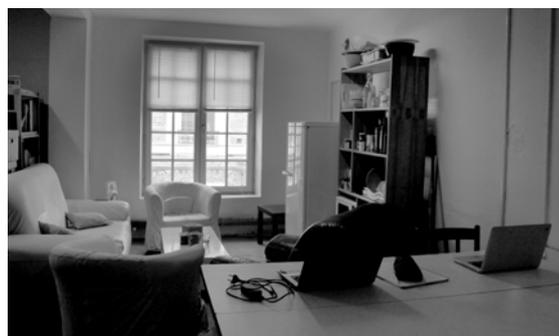
## LE CADRE DE LA RÉSIDENCE - LE 108 RUE DE BOURGOGNE À ORLÉANS

Depuis 2003, le 108 est à la fois un lieu indépendant de recherche et d'expérimentation ainsi qu'un collectif de structures artistiques et culturelles professionnelles et d'individus, situé en plein cœur de la ville.



C'est un lieu d'administration, de production, de mutualisation des moyens et d'échanges des ressources professionnelles qui a pour vocation de favoriser les logiques collaboratives, un partage réfléchi des espaces, une réflexion sur les outils partagés et des passerelles entre artistes, projets et acteurs culturels. Il est facilitateur de nouvelles démarches de création et de processus de professionnalisation.

<https://le108.org/>



Dans cet espace, les auteurs auront accès à :

- **Un bureau** dans les locaux de Plan Libre ;
- **Une salle de réunion** pour les sessions d'échanges collectifs et la rencontre avec les professionnels ;
- **Une salle de projection** afin d'échanger sur leurs travaux / références ;
- **Une salle de captation** si des prises de vues sont nécessaires à l'écriture ;
- **Des évènements artistiques** organisés au sein du 108 (concerts, projections, expositions).

## ENGAGEMENTS DU RÉSIDENT

- Présence de l'auteur sur six journées minimum à Orléans, soit pour des sessions d'échanges collectifs, soit lors d'interventions de professionnels. Pour minimiser les frais de transport, les sessions de travail pourront être concentrées sur deux fois trois jours consécutifs.
- Avoir finalisé une première version de scénario + note d'intentions au terme de la résidence.

## CONTRAINTES ARTISTIQUES

- **29min** : durée maximum du court métrage écrit ;
- **Court métrage de fiction en huis clos.**  
L'intrigue doit idéalement prendre place dans un décor largement délimité, pouvant inclure des intérieurs et des extérieurs attenants.  
Exemples : différentes pièces d'une maison avec son jardin ; bâtiment et rue attenante.  
Toutefois, le court métrage pourra inclure des scènes tournées dans d'autres décors si celles-ci ne représentent pas plus de 15% du scénario (en nombre de pages) et si elles peuvent se tourner en équipe réduite (<10 techniciens et comédiens confondus).
- **Peu de personnages ;**
- **Projets ne nécessitant pas des moyens de production importants.**  
Pourront être considérés comme complexes à produire les films
  - Dont l'intrigue ne se déroule pas à l'époque contemporaine (reconstitution historique, etc.) ;
  - Tournés en dehors du département ou de la région de résidence de l'auteur ;
  - Incluant des effets spéciaux en direct ou en post-production ;
  - En mouvement (voiture, train, etc.) ;
  - Tournés dans des bâtiments très fréquentés (établissements publics, commerces, etc.) ;

## DÉBOUCHÉS

Une fois la résidence terminée, l'auteur est libre de continuer l'écriture de son film ou de le proposer à des producteurs. Aucun contrat de session de droits n'est signé avec l'association à ce stade.

Si le projet est suffisamment abouti, l'association pourra proposer à l'auteur de :

- Rencontrer des producteurs de la région ciblés si le film est susceptible d'en intéresser ;
- Proposer sa fabrication au sein de Plan Libre, sous forme classique ou sous forme barbare (voir site internet).

## QUELQUES PROJETS AYANT BÉNÉFICIÉ DE LA RÉSIDENCE :

**PAR QUELQUE SOUTERRAIN MINOTAURE** (2018 - résidence en 2015) - David Da Costa

Avec le soutien de Ciclic-Région Centre-Val-de-Loire / Co-production BIPTV

<http://www.planlibrecreations.fr/project/par-quelque-souterrain-minotaure/>

**LE BUREAU** (en production - résidence en 2017) - Sengthe Vanh Bouapha

Avec le soutien de Ciclic-Région Centre-Val-de-Loire / Co-production BIPTV & TVTOURS et de la ville de Blois

<http://www.planlibrecreations.fr/project/le-bureau-en-production/>

**LES LOBIS** (en production - résidence en 2017) - David Da Costa

Avec le soutien de Ciclic-Région Centre-Val-de-Loire / Bourse première oeuvre et de la ville de Blois

<http://www.planlibrecreations.fr/project/les-lobis-titre-provisoire-en-production/>

**REMAKE** (en réécriture - résidence en 2017) - Bastien Jacquet

**CAMP 45** (en réécriture - résidence en 2016) - Sengthe Vanh Bouapha

**UNE DERNIÈRE POUR LA ROUTE** (en réécriture - sous résidence *L'amorce* - résidence en 2014) -

Alain Moreau & David Marinho, Avec le soutien du Fonds Social Européen.